aussi, comme les nouvelles mesures se prêtent plus facilement à la rapidité du calcul par leur composition et decomposition décimales, il faut qu'il puisse avec célérité opérer la conversion des anciennes en nouvelles, et réciproquement. Quoique ce ne soit pas ici le lieu de faire un traité d arithmétique, je crois être utile aux comptables en leur indiquant une manière très facile d'opérer cette conversion. Sur une feuille collée à un carton, on aura, par des calculs préalables, fait une sorte de barème au moyen duquel on peut, sans beaucoup de calcul, trouver promptement les chiffres dont on a besoin. Je prends pour exemple le jour lorrain, qui est de 20 ares 44 centiares. J'inscris sur la feuille précitée les chiffres suivans :

1	jour	vaut	20	ares	44
2	—	—	40	—	88
3	—	—	61	—	32
4	—	—	81	—	76
5	—	1 hect.	2	—	20
6	—	1 hect.	22	—	64

1	hect.	vaut	4	jours	8 hommées
2	—	—	9	—	6
3	—	—	14	—	4

etc.

Il y a quelques opérations qui exigent une double conversion. Le resal lorrain équivaut à 125 litres; on récolte environ 3 resaux par jour. Pour avoir le rapport correspondant en mesures nouvelles, il serait nécessaire de multiplier 3 par 122, et on aurait le nombre de litres récoltés sur 20 ares 44 centiares; puis pour obtenir le nombre de litres récoltés sur un hectare, il faudrait trouver le quatrième terme de la proportion suivante, 3,75 : x :: 20,44 : 100, et alors on aurait 18 hectol. 34 litres, produit d'un hectare. Cette voie est tortueuse, embarrassante et fort longue. Je suis parvenu pour les conversions analogues à trouver un rapport très simple, et qui abrége singulièrement le calcul. Il consiste à diviser 18 hectol. 34 litres, produit d'un hectare, par 3, chiffre qui représente le produit en resaux d'un jour lorrain : le quotient est 6, 11; En multipliant par ce rapport le produit d'un jour lorrain exprimé en resaux, on aura instantanément le produit d'un hectare exprimé en litres. Exemple : On a récolté 4 resaux 1/2 d avoine par jour; on désire savoir à combien d hectolitres par hectare ce produit correspond. On n'a qu'à multiplier 4, 5 par 6, 11 et on obtient 27 hectolitres 50 litres. On trouverait facilement des rapports analogues pour les autres cantons.

5° *Casiers et répertoires.* Le comptable est chargé du dépôt, et souvent de la rédaction d'une foule de pièces importantes, telles que reçus d'impôts et contributions, marchés et conventions, correspondance commerciale. quittance des paiemens qu'il a faits. Ces pièces ne font pas, à proprement parler, partie de la comptabilité, mais elles doivent être classées et soignées avec la plus scrupuleuse minutie. Quand on est obligé de parcourir une foule de paperasses entassées sans ordre ou jetées dans un coin pêle-mêle les unes avec les autres, les recherches sont souvent rebutantes, quelquefois infructueuses; toujours elles exigent un temps infini. Dans le local affecté au comptable, on fera disposer quelques rayons horizontaux en forme de bibliothèque, coupés eux-mêmes à angles droits par plusieurs autres planches verticales. Dans chacun des casiers que forme cette disposition, on met en dépôt les pièces dont je viens de parler.

Tous les rayons supérieurs sont consacrés à la correspondance si elle est un peu étendue; dans chacun des autres casiers on place :

Conventions et marchés: tous les actes de cette nature que l'on passe avec les domestiques, avec les ouvriers de toute nature, les marchands, les fournisseurs, etc.

Mémoires et factures acquittés: tous ceux dont on a payé le montant.

Mémoires et factures à acquitter: tous ceux qui restent à payer.

Quittances des ouvriers.

Quittances et reçus de contributions.

id. id. d'assurance contre l'incendie.

Pour faciliter encore les recherches des objets déposés dans chaque casier, on les numérote à mesure qu'on les reçoit, et on les inscrit sur un double répertoire. Ce répertoire présente la liste des objets classés par n^os^; puis la même liste, en prenant pour base de la classification l'ordre alphabétique. Exemple :

Répertoire des Mémoires et factures acquittés.

ORDRE DE NUMÉROS.

1. Mémoire d'Aubry boucher, p^r s/ fournitures du 1^er j^r 1836 au 20 avril.
2. M^re de Cartier, M^d de vin.
3. M^re de Mortel, épicier.
4. M^re de Toussaint, commissionnaire de roulage.
5. M^re d'Aubry, du 20 avril au 1^er juillet 1836.
6. M^re d'Arvé. M^d briquetier.
7. M^re de Cambon, chaudronnier.

ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A.

Aubry, boucher, n^os 1, 5.
Arvé, n° 6.

C.

Cambon, n° 7.
Cartier, n° 2.

M.

Mortel, n° 3.

T.

Toussaint. n° 4.